

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

DU 15 MARS 2018

PROCES VERBAL

Les membres du Conseil Municipal Enfants sont convoqués en séance ordinaire le **Jeudi 15 mars 2018 à 17H30**, salle de la Mairie selon l'Ordre du Jour suivant :

- Adoption du Procès-Verbal du 14 décembre 2017
- Secrétaire(s) de séance
- Propositions des réalisations à effectuer
- Informations sur hôtel à insectes
- Bilan des présences
- Divers

Monsieur le Maire
Gaël LOTTERIE

Sont présents : Mesdemoiselles Mai BONOTTI - Justine FENEUIL - Noélie GENONCEAU -
Faustine GERARD - Camille JACQUES - Lison PRUNIER
Messieurs Gaël LOTTERIE - Lucas MORICEAU
Messieurs Jean-François FREROT - Eric DEREGARD
Madame Annick THELIER

Absentes excusées : Mademoiselle Emeline TASSOT

Absent : Néant

Le Procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017 est adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal enfants.

Monsieur le Maire ouvre la séance et désigne Noélie et Lison en tant que secrétaires de séance.

Propositions des réalisations à effectuer

Après discussion, les élus du CME retiennent :

- Repeindre les lignes des cours des écoles maternelles et primaires
- Achat d'un miroir pour les sanitaires de l'école primaire
- Achat d'un thermomètre extérieur pour la cour de l'école primaire
- Achat d'un porte-vélos pour la bibliothèque
- Pose d'un banc Rue du Pont
- Création et pose de distributeurs de sac à crottes pour les chiens

Eric demandera, dans la mesure du possible, les finances nécessaires lors de la présentation du budget communal.

Eric présente ensuite le projet des élèves du Lycée Agricole de Saint-Laurent concernant la fabrication et la pose, dans la commune, d'un hôtel à insectes.

Ce projet est mené par Mr Tanguy JACQUIER (ex maire du 2^{ème} CME).

Ce dernier aimerait associer, à sa démarche, les enfants de l'ALSH et du CME.

Après discussion, les enfants présents décident d'adhérer à ce projet et promettent d'y participer activement.

Monsieur le Maire, à la demande des enfants, les informe des travaux envisagés afin d'améliorer la sécurité des piétons dans le village.

Eric les remercie pour la rédaction de leur petit mot pour le bulletin annuel et pour leurs présences aux diverses manifestations.

La séance est levée à 18h45.

Les secrétaires

Noélie GENONCEAU
Lison PRUNIER




Monsieur le Maire

Gaël LOTTERIE

